



Fans de Franche-Comte



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté

Une diversité de productions ancrées dans leur territoire

La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignées des silos d'exportation, un des fleurons des AOP fromagères de France et une gamme diversifiée de vins renommés.



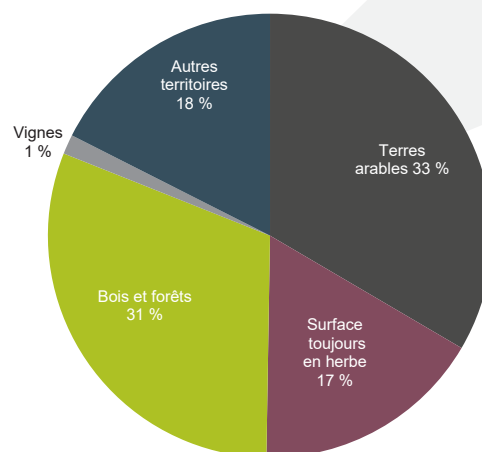
..... L'agriculture en BFC,

Un ancrage agricole marqué

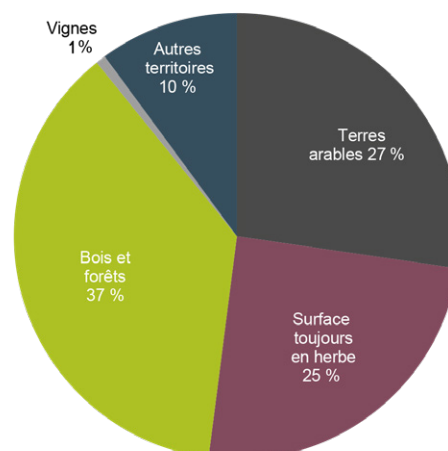
Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,56 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4 % de la valeur ajoutée (premier score avec la Nouvelle-Aquitaine) contre 1,7 % en moyenne au niveau national.

Occupation du territoire

France

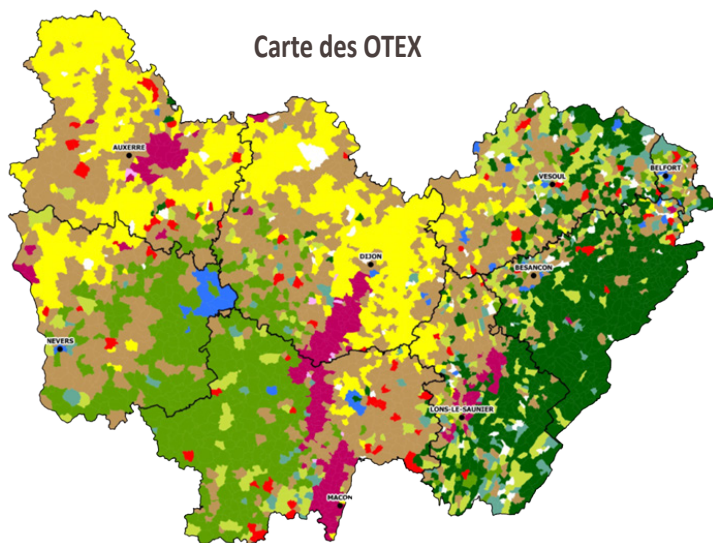


Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle

Carte des OTEX



Orientations technico-économiques

- | | |
|---|---|
| ■ Grandes cultures | ■ Autres herbivores |
| ■ Maraîchage - horticulture (yc sapins de Noël) | ■ Granivores |
| ■ Vignes | ■ Polyculture et polyélevage |
| ■ Fruits et autres cultures permanentes | ■ Autres |
| ■ Bovin lait | Communes sans exploitation |
| ■ Bovins viande | |
| ■ Bovins mixtes | |

Source : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté



Chambre d'agriculture de l'Yonne

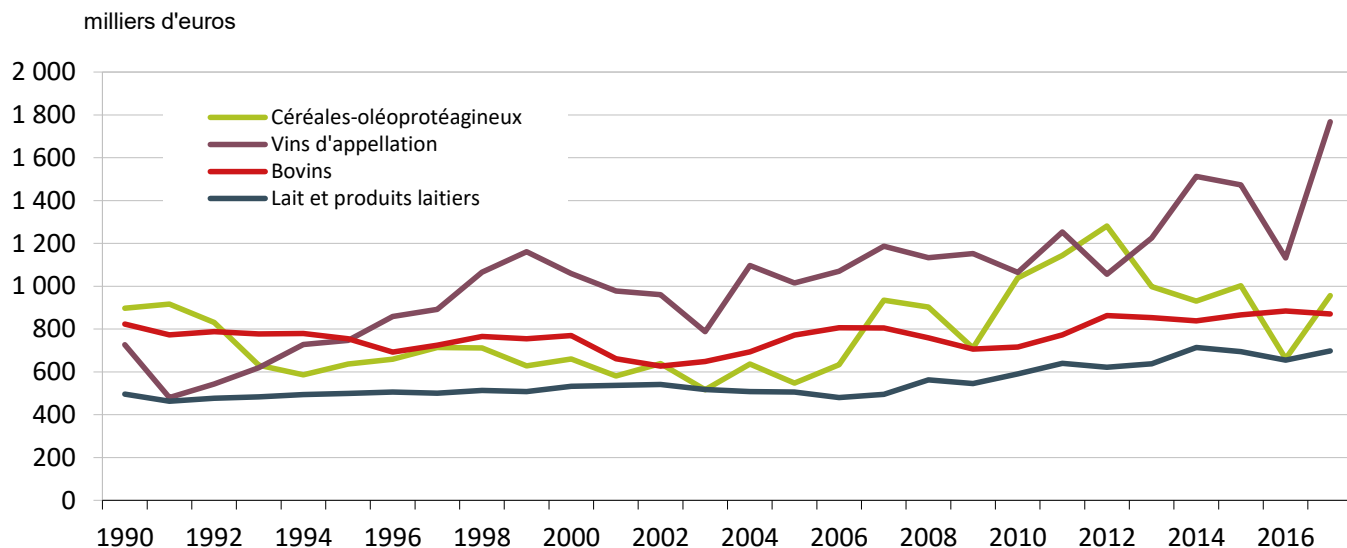
En 2016, près de 51 000 personnes travaillent dans les exploitations de façon permanente représentant 39 333 unités de travail annuel. Les exploitants et leur famille représentent les trois quarts de ces actifs. En 2016, 26 400 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales.

5,4 milliards d'euros en 2017

Avec 119 hectares en moyenne en 2016, la SAU de ces exploitations est élevée (87 ha en France). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2017, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un chiffre d'affaires de 5,4 milliards d'euros.

••••• L'agriculture en BFC •••••

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste-Comptes de l'agriculture

Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

Les grandes cultures sont de gros contributeurs à la formation du chiffre d'affaires de l'agriculture avec 997 millions d'euros en 2017 (COP + cultures industrielles). La région compte 992 170 hectares en 2018 en céréales, oléagineux et protéagineux. Les trois quarts sont implantés en céréales et un quart en oléagineux, les protéagineux étant cultivés sur moins de 20 000 hectares. Ces grandes cultures sont majoritairement situées sur des terres à potentiel agronomique limité. Les rendements en céréales sont ainsi inférieurs à la moyenne française. En 2018, le rendement en blé de la région s'établit à 65 q / ha contre 79 q / ha au niveau national. Néanmoins, la qualité des grains assure des débouchés en meunerie pour le blé ou en brasserie pour l'orge et permet des exportations vers le bassin méditerranéen ou le nord de l'Europe. Le colza est la tête de rotation dominante.

La production de soja a triplé depuis 2010 et atteint actuellement 34 500 hectares et 736 600 quintaux. En effet, les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Chalon-sur-Saône qui a démarré en 2014 avec une transformation de 40 000 tonnes de soja non OGM.

La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (2 400 ha) et la betterave (2 900 ha). La première est implantée majoritairement en Haute-Saône en lien avec la coopérative Interval mais aussi dans l'Yonne grâce à des contrats avec la Chanvrière de l'Aube. La seconde a fortement diminué depuis 2008 suite à la restructuration de la production sucrière française et la fermeture de la sucrerie d'Aiserey en Côte-d'Or. Néanmoins, depuis 2017, suite à la suppression des quotas betteraviers, des céréaliers de l'Yonne ont réimplanté des surfaces.

Résultats des tonnages grandes cultures

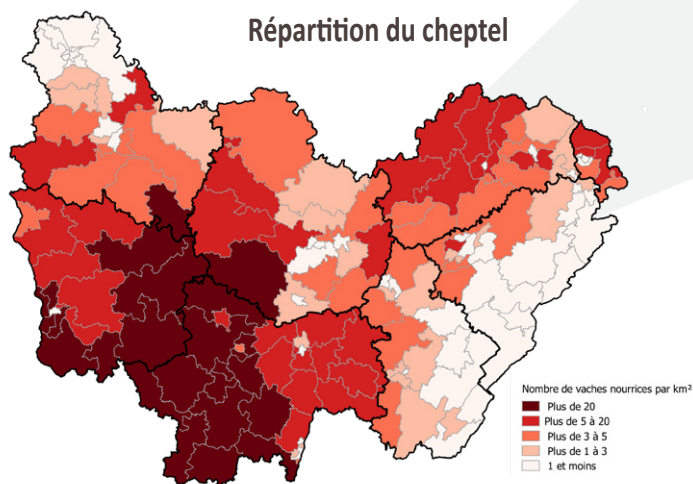
En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Total céréales	1 173 337	108 703	230 423	576 834	391 426	572 274	1 453 969	41 760	4 548 726
dont blé	663 795	43 588	110 176	292 226	228 903	247 264	841 160	18 265	2 445 377
dont orges	406 800	33 806	47 380	175 910	92 368	83 300	479 834	4 729	1 324 127
dont maïs	45 583	20 350	58 880	51 660	47 685	179 402	78 540	17 380	499 480
Total oléoprotéagineux	226 173	10 797	34 337	89 757	81 379	71 196	256 178	3 768	773 585
dont colza	165 648	7 750	19 840	70 362	69 399	44 848	196 896	3 502	578 245

Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle 2018

..... L'agriculture en BFC,>

L'élevage dominé par la production de bovins viande

Une exploitation sur cinq est spécialisée dans l'élevage de bovins viande, avec 485 545 vaches nourrices présentes au total en 2018. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 43 et 27 % de l'ensemble. Une exploitation bovins viande élève en moyenne 78 vaches avec des systèmes d'exploitations essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race Charolaise, les races Limousine ou Salers sont en progression. Les élevages de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement orientés vers l'activité de naisage. Ainsi, en 2018, 185 100 animaux maigres ont été produits et exportés pour l'engraissement vers l'Italie ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb. Au total, 117 800 tonnes de viande bovine finie ont été abattues dans la région en 2018. Certaines productions s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre est située dans la zone de l'AOP « Bœuf de Charolles » reconnue en septembre 2010. En 2018, 590 tonnes ont été commercialisées sous cette appellation. Une IGP «Charolais de Bourgogne», reconnue en mai 2017 et



Sources : DRAAF / SRISE

présente dans les quatre départements bourguignons, regroupe 1 500 éleveurs. En 2018, 234 tonnes ont été commercialisées. Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque «Bœuf Comtois» qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage.

La Saône-et-Loire, première productrice de bovins finis

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	70 175	6 950	9 480	130 260	29 705	208 850	27 105	3 020	485 545
Tonnes bovins abattus	16 548	9 854	9 307	14 419	15 528	43 091	7 963	1 084	117 794

Sources : BDNI 2018



Wikimedia

..... L'agriculture en BFC

Le Comté, première AOP fromagère de France

En 2018, 4 100 exploitations (avec plus de 20 vaches laitières) élèvent 252 445 vaches laitières. Ces vaches sont détenues aux trois quarts par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône (respectivement 38 %, 20 % et 18 %). En 2018, une exploitation laitière de la région élève en moyenne 61 vaches laitières et produit 403 800 litres de lait. Lors de la campagne 2017 / 2018, ces élevages ont livré 1,66 milliard de litres de lait pour un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros. Dans les départements du Doubs et du Jura, qui concentrent respectivement 38 % et 20 % des livraisons régionales, la production de lait est principalement destinée à la filière sous appellation d'origine protégée (AOP) pour la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex. Les exploitations valorisent majoritairement des prairies permanentes avec un type d'élevage extensif. Au total, 143 établissements, essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France en volume, pour un total régional de 64 972 tonnes en 2018. Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante. En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentielle-

ment pour des produits de grande consommation. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein. La région est concernée par d'autres AOP telles l'Epoisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne ou le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort. En 2016, l'IGP « Soumaintrain » a été reconnue, suivie en 2017 de l'IGP « Brillat-Savarin ».



Produits laitiers

Le Doubs, premier producteur de lait

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Effectifs VL (2018)	14 995	100 213	54 445	3 419	46 625	21 894	12 891	4 678	259 160
Livraisons à l'industrie (1 000 l) (2018)	135 858	615 977	319 178	18 247	296 851	134 098	102 172	29 148	1 651 529

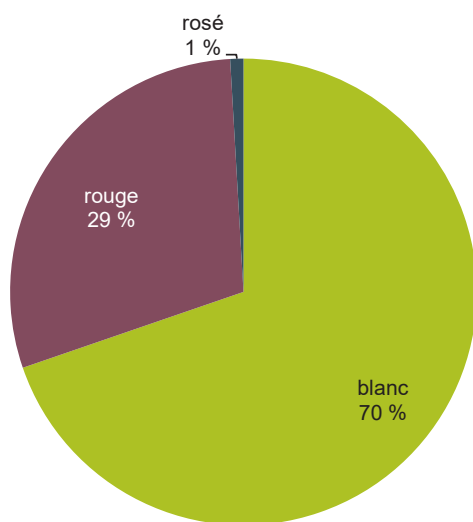
Sources : Agreste-BDNI, Enquête annuelle laitière 2018



France Info

..... L'agriculture en BFC

Répartition des vins sous indications géographiques par couleur



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Des vignobles prestigieux

Les vignes en Bourgogne-Franche-Comté s'étendent sur 34 135 hectares en 2018. La vente de vins représente plus du tiers de la valeur de la production agricole régionale avec 1,7 milliard d'euros en 2017. Plusieurs régions viticoles s'articulent autour de 98 AOP « village », « régionale » et « grands crus » et 7 IGP. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble d'appellation Bourgogne couvre quelques 30 000 hectares. Au nord, le département de l'Yonne, avec 7 800 hectares, abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, les vignobles des Côte de Nuits et Côte de Beaune sur 9 800 hectares. Plus au sud, avec 13 000 hectares, la Côte Châlonnaise et le Mâconnais constituent le plus important vignoble sous AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Au sud de cet axe, le vignoble se termine avec le nord du Beaujolais où le cépage Gamay est prédominant sur 1 500 hectares. La Nièvre et le Jura possèdent également deux vignobles, respectivement de 1 500 et 2 200 hectares. En 2018, la production régionale de vin s'élève à près de 2 millions d'hectolitres, la quasi-totalité en vins d'appellation. Cette année, la production est pleine dans l'ensemble des vignobles de la région. Ainsi, après une à deux années de volumes limités, les viticulteurs de la région peuvent reconstituer leurs stocks afin de satisfaire leurs marchés en France ou à l'exportation.

Production de vins (hl) par département

En hectares en 2017	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 850	2 214	1 568	13 505	8 090	34 135	752 325
dont superficie en AOP (ha)	9 506	2 104	1 528	13 037	7 790	33 230	434 463
Part de la superficie du vignoble régional	28 %	7 %	5 %	38 %	22 %	100 %	
Production de vins (hl)	493 865	122 321	94	782 114	469 018	1 867 412	45 473 520

Source : Agreste-Statistique agricole annuelle provisoire 2018



Les AOP viticoles

